

لابد من وضع زيارات ريمون لول في إطارها التاريخي لمعالجة هذه الإشكالية و التعريف بها و تحليل غاياته و التمشي الذي اعتمده.

اعتمد التمشي الذي تبناه لول للقيام بحركته التبشيرية على اعتبارها فنا من فنون الإقناع من ناحية و على إطلاق رهان التحدي في الجدل الذي لا يمكن أن يكون في نظره إلا لصالحه لأنه هو الذي يتفوق بقوة الحجة. استجاب علماء إفريقية لهذا التحدي، غير أنهم رفضوا النقاش في مسألة التثليث. و بالنسبة إلى السلطة الحفصية فهي لم تقم إلا بوضع ريمون لول في السجن بصفة مؤقتة حتى تهدئ غضب الجمهور.

كيف نفسر هذه المواقف المعتدلة للحفصيين و علمائهم؟

أولا، لم تكن حركة ريمون حركة منعزلة أو الأولى في إفريقية. ثانيا، كانت حرية المعتقد أمرا مقبولا من قبل الحفصيين

ثالثا، هناك عناصر أخرى مفسرة، نذكر منها ميزان القوى الذي لعب لصالح مملكتي أرغون و ميورقة خلال هذه الفترة.

نشير أيضا إلى أن العلاقات التجارية النشطة التي جمعت بين القطلونيين و الميورقيين من جهة و الحفصيين من جهة أخرى تفوقت على الاعتبارات الدينية نظرا لتفوق المصالح الاقتصادية. الكلمات المفتاحية: تبشير، تسامح، اعتدال، حفصيون، علماء، مناظرة.

Introduction

Raymond Lulle a effectué deux visites à Tunis en 1294 et 1314 et deux autres à Bougie en 1307 et 1314 pour mener une action de prosélytisme dont l'objectif principal consistait à convaincre les musulmans par l'idée de la trinité et à les convertir au christianisme. Or, le prosélytisme et la trinité sont par principe et absolument deux notions rejetées par les musulmans.

Comment les Hafside ont-ils réagi envers cette action de prosélytisme menée par ce penseur chrétien majorquin, d'origine catalane? Les réactions du pouvoir hafside, des *'ulemas* et du public aussi, en Ifriqiya étaient-elles violentes ou modérées et tolérantes ?

Pour traiter cette problématique, il est important de tracer le contexte historique et déceler les différents éléments qui pourraient expliquer la réaction des *ulamas* et celle du pouvoir hafside. Il est important aussi de connaître les objectifs de ses visites et la démarche préconisée pour les atteindre.

1. Les visites de Raymond Lulle et les réactions des *ulamaset* du pouvoir :

Pour mieux comprendre la facilité relative des déplacements de Raymond Lulle à Tunis et à Bougie, il faudra d'abord tracer les grandes lignes du contexte historique au temps de ses visites.

Le contexte historique :

Nous pouvons résumer le contexte historique dans les quatre points suivants:

Premièrement, concernant les rapports entre les deux mondes islamique et chrétien, ce fut la fin des croisades dont la dernière, la huitième, a eu lieu en Ifriqiya en 668/1270 sous le sultan hafside al-Mustansir (647/1249-675/1277) et qui a été conduite par Louis IX roi de France¹. Ce fut aussi la fin de la *reconquista* espagnole qui n'a épargné que le royaume de Grenade qui a survécu jusqu'à 1492. Les espagnols se sont emparés des villes et royaumes andalous l'un après l'autre : Majorque en 627/1229, Cordoue en 633/1236, Jaën en 643/1246, Valence et Séville en 646/1248, Cadix en 662/1263 et Murcie en 666/1268.

Deuxièmement, l'espace hafside était lors des visites de Lulle divisé en 2 états : celui de Tunis et celui de Bougie qui se sépara de Tunis de 1285 à 1309 et de 1312 à 1318² avant

de connaître plus tard deux autres sécessions de 765/1364 à 772/1370 et à la fin du IX^e/XV^e siècle et début du X^e/XVI^e siècle³.

Troisièmement, les rapports des forces entre les trois pays du Maghreb, hafside, zayyanide et mérinide à la fin du XIII^{ème} siècle et au début du XIV^{ème} siècle après la mort du Sultan hafside al-Mustansir n'étaient plus en faveur des hafsides. L'anarchie, les divisions et les intrusions et les incursions étrangères ont marqué la situation de l'état hafside. Notons que Pierre III d'Aragon (1276-1285) s'est introduit dans les affaires hafsides internes en soutenant Abû Ishâq Ibrahim contre al-Wâthiq abû Zakariyya lors de sa rébellion⁴ et que Jerba fut attaquée par l'amiralaragonais Roger de Lauria en 683/1284⁵. Les zayyanides, quant à eux, ont profité de cette situation pour attaquer Bougie. Les premières attaques ont eu lieu au cours de la première sécession avant que leur capitale Tlemcen soit assiégée par les mérinides de 698/1298 à 706/1307 date du décès du sultan mérinide Abû Ya'qûb Yûsuf⁶. Ensuite, les mérinides n'ont pas présenté une menace aux zayyanides de 709/1307 à 740/1340 puisqu'ils ont choisi à orienter leurs efforts vers l'Andalousie pendant cette période et les zayyanides ont repris leurs attaques contre Bougie. Donc, lors des visites de Lulle les hafsides à Bougie ou à Tunis étaient en état de guerre avec leurs voisins.

Quatrièmement, concernant les pays d'origine de Raymond Lulle, on note qu'il est né à Majorque vers 1233, et en même temps il est issu d'une famille catalane. Il est mort en 1316. Donc, Il appartenait au monde catalano-aragonais ou disons au monde du Royaume d'Aragon qui a choisi dès le début du XIII^e s de s'orienter vers la Méditerranée contrairement à la Castille qui regardait vers l'intérieur continental espagnol. L'occupation de Majorque en 1231 fut l'un des premiers signaux de sa nouvelle orientation méditerranéenne. Le Maghreb aussi fut l'un de ses objectifs dans le cadre de cette stratégie politique et économique, surtout après la mise en place du *Consell de cent* (Conseil des Cent) à Barcelone de 1250 à 1265

Militairement, le Royaume d'Aragon disposait à cette époque de la flotte la plus importante en Méditerranée occidentale avec laquelle il a conquis les îles Baléares entre 1229 et 1235, la Sicile en 1282, Malte en 1283, la Sardaigne en 1323 et Naples en 1442. Ce royaume dominait dans la Méditerranée occidentale malgré la sécession de Majorque de 1298 à 1343.

Donc les visites de Raymond Lulle ont eu lieu dans une période au cours de laquelle les Hafsides étaient divisés et désavantagés.

Ceci étant dit, qu'en est-il des objectifs des visites, la démarche suivie et les différentes réactions à Tunis et à Bougie ?

Les visites de Raymond Lulle et les réactions à Tunis et à Bougie :

Ces visites se basèrent sur une vision bien étudiée par Raymond Lulle qui prévoyait des objectifs et une méthode que nous essayerons de comprendre.

Ses objectifs et sa méthode :

Le souci de Raymond Lulle est de convertir les musulmans et les juifs aussi, au christianisme. Ce fut une action de prosélytisme et une initiative personnelle après avoir échoué à convaincre l'église et le pape à mener de nouvelles croisades⁷.

Il a exposé sa méthode dans ses œuvres en particulier dans *Ars magna*, *Le gentil et les trois sages*, *la logica nova* et d'autres⁸. Sa méthode se résume en deux points :

Le premier est de considérer son action de prosélytisme comme un art, c'est l'art de convaincre à la suite de chaque question. Cet art a comme objectif de répondre à toute question posée, c'est le don de pouvoir neutraliser les arguments des « infidèles » afin de les convaincre à se convertir au christianisme par des arguments plus forts en optant pour « une analyse combinatoire » des propositions possibles⁹.

Le deuxième est d'adopter la dispute intellectuelle tout en lançant le défi de la supériorité de ses arguments et celle de la religion chrétienne. C'est l'idée maîtresse de son livre *Le gentil et les trois sages* dans lequel il décrit une discussion entre l'infidèle et les trois savants juif, musulman et chrétien, le savant chrétien a donné preuve de supériorité. Lulle se voyait incarné dans le personnage de ce chrétien¹⁰.

Sa méthode se basa sur l'acquisition d'un savoir bien distingué :

Il maîtrisait la langue arabe, il a une très bonne connaissance du coran qu'il lisait convenablement, il a étudié les sciences islamiques et il connaissait les idées de grands penseurs musulmans tels qu'al-Ghazali, Ibn Rushd et Ibn Sînâ et il est influencé par al-Ghazâlî et le sûfisme musulman.

En outre, il bénéficiait de la capacité de formuler des analyses logiques et méthodiques grâce à son savoir philosophique ajouté à une très bonne connaissance de la culture de ses interlocuteurs.

Les visites, le débat et les réactions :

C'est compréhensible de voir Raymond Lulle se déplacer vers le Maghreb dans le but de réaliser son objectif étant donné que ce pays n'était pas loin du Royaume d'Aragon, qu'il avait des relations développées avec lui, que le déplacement entre les deux était facile, favorisé par la fréquence des voyages commerciaux, et que des communautés européennes de commerçants et de mercenaires coexistaient avec les gens du pays en particulier dans les grands ports.

La visite de 1294 à Tunis et celle de 1307 à Bougie :

C'est au cours de ces deux visites qu'il a provoqué le débat avec les *ulamas* hafsides. Plus tard lors des deux visites de 1314, le débat n'a pas eu lieu.

Il a appelé les *ulamas* à un débat ou plutôt une dispute intellectuelle sur « les qualificatifs du Dieu », en particulier sur la question de la « trinité ».

Après avoir échoué à convaincre les siens à relancer les croisades, il se dirigea vers Tunis en 1294 où il a été contesté par ses *ulamas* et ses habitants. Cependant, le sultan Abu Hafs 'Umar (683/1284-694/1295) n'a fait que le mettre momentanément en prison en vue de l'éloigner par la suite. En sortant de prison, l'occasion était propice pour qu'il soit chahuté et maudit par le public. C'est la raison pour laquelle il se précipita à quitter Tunis pour aller à Gênes.

A Bougie en 706/1307 il lança le défi à ses *ulamas* pour un débat sur le même sujet et il est parti avec l'idée qu'il est d'avance vainqueur. Il a commencé sa campagne en s'adressant directement aux gens en langue arabe dans l'une des places publiques avec beaucoup d'arrogance en leur disant que « la *sharî'a* des musulmans est fausse et qu'il est capable de les convaincre ». Il a invité les 'ulamas à confronter leurs arguments aux siens et à lever le défi s'ils sont capables.

Le public a réagi violemment en l'insultant et même en le frappant. Le mufti de Bougie, prenant connaissance de cet incident, donna l'ordre de le sauver et de le ramener. On ne connaît pas le nom de ce mufti, il s'agit probablement d'Abû 'Alî Nâsir al-dîn Mansûr Ibn Aḥmad al-Mashḍâlî, le plus illustre en ce moment, mort en 731/1331, ou Abû 'Abdallâh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn Gharyûn, muftî et *khatîb* (orateur) de la Qasba, mort aussi en 731/1331. Quel qu'il soit, le mufti de Bougie a accepté de mener un débat avec Raymond Lulle pour comparer les deux religions musulmane et chrétienne

afin de démontrer laquelle est juste¹¹. Cependant, le muftî rejeta la proposition de discuter la question de la trinité et il finit par mettre Raymond Lulle en prison. Après un certain temps, l'émir de Bougie décida de le libérer et l'ordonna à quitter la ville, il a pris un navire se dirigeant vers Gênes. Ce navire s'est noyé près des rivages italiens, mais Raymond a pu se sauver.

Raymond Lulle a effectué les deux dernières visites en 1314 à un âge tardif, 81 ans :

.À Bougie, c'était une visite de passage pour aller ensuite à Tunis où il a passé une année et demie. Le fait remarquable lors de cette visite, c'est qu'il est laissé totalement libre pour mener son action de prêcheur et il a même noué de bonnes relations avec ses *fuqahas*. Il séjourna dans de bonnes conditions surtout grâce à l'intervention en sa faveur du roi Jacques II d'Aragon (1291-1327) auprès du sultan hafside Abu Yahya Zakariyya Ibn al-Lihyanî (711/1311-717/1317) par une lettre qu'il a envoyée aussi à son traducteur catalan.

En 1316, il a quitté Tunis, probablement sur un navire génois allant vers Majorque et depuis on ne connaît plus rien sur lui.

Il est évident que l'action menée par Raymond Lulle était en ce temps dangereuse dans un pays où la foi musulmane y était enracinée. C'était une action dangereuse, car son meneur pouvait risquer sa vie. Cependant, il s'est passé le contraire, les '*ulamas* ont manifesté une position modérée et tolérante sauf pour les principes fondamentaux de l'Islam telle que l'unité de Dieu, et c'était une position indulgente de la part du pouvoir hafside qui a fini par l'expulser sans tenir à sa détention en prison.

Les réactions des hafside, qu'ils soient '*ulamas* ou gens du pouvoir en particulier le sultan, nous poussent à chercher de comprendre pourquoi ils ont eu de telles positions. Nous essayerons dans ce qui suit d'en trouver les éléments explicatifs.

2. Essai d'explication des attitudes modérées et tolérantes des hafside :

Notre démarche tiendra compte des éléments en relation avec Raymond Lulle lui-même et des effets du contexte historiques et socio-économique.

Des éléments de la vie de Raymond Lulle ou tournant autour de lui :

La place distinguée de Raymond Lulle dans la société et parmi les gens du pouvoir :

Des éléments d'explication sont liés à la vie de Raymond Lulle lui-même¹². Il est né à Majorque vers 1233 et il est issu d'une famille de la noblesse catalane qui a vécu dans la cour du roi d'Aragon où il est devenu dès son enfance l'un des compagnons du roi Jacques le conquérant (1213-1276) puis le précepteur de Jacques II futur roi d'Aragon (1291-1327). Par conséquent, on peut le considérer comme étant le fils de la cour. Il avait aussi une place privilégiée chez le Pape et l'Eglise qui l'ont considéré comme l'un des prêcheurs les plus éminents.

Il a poursuivi ses études à l'université de Montpellier, ensuite à l'université de Paris. Il est un penseur chrétien et un philosophe de la religion

C'est dire que les *'ulamaset* les hafside avaient affaire à un homme bien distingué et surtout protégé par les autorités les plus hautes du monde chrétien. Contre ce personnage, il fallait bien penser d'abord avant d'agir. Les hafside n'avaient pas intérêt en ce moment à entrer en conflit, même diplomatique, avec l'Aragon ou Majorque par la provocation d'une affaire d'un homme de religion aussi important et aussi fort par l'appui des rois et du Pape.

Les tentatives de Raymond Lulle n'étaient pas isolées :

L'action de Raymond Lulle allait en parallèle avec d'autres actions de prosélytisme en Ifriqiya et ailleurs même si elle était d'apparence individuelle. Elle n'a pas provoqué un choc dans la société ni au sein des *'ulamaset* les gens du pouvoir; les hafside ont connu ce genre de visiteurs. Lulle a été précédé par un autre qui s'appelle Raymond Martin, lui aussi a lancé un appel aux savants musulmans pour un débat. Citons en outre et en particulier les deux ordres chrétiens présents en Ifriqiya dès le début du XIII^{ème} siècle, celui des Franciscains venus d'Italie et celui des Dominicains venus d'Espagne Castillane. L'ordre des Franciscains a été fondé par François d'Assise en 1210, et dès 1219 il a envoyé cinq missionnaires prêcheurs à Marrakech, là bas ils ont été exécutés. En 1220, d'autres missionnaires se dirigèrent vers Tunis où ils étaient plus heureux car ils ont pu bouger malgré les quelques difficultés. Leur activité se poursuivra sous les Hafside. Encore plus, le chef des Franciscains s'installa à Tunis depuis 1235.

Quant à l'ordre des Dominicains qui fut fondée en 1215 par un castillan qui s'appelle Dominique de Guzmán, il s'est manifesté à Tunis depuis 1235. Il y a fondé « L'école arabe » pour enseigner la langue arabe et les croyances musulmanes pour ensuite les

convertir à la religion chrétienne. Cette école a fonctionné avant la croisade et Raymond Martin y a participé avant de quitter Ifriqiya définitivement en 1269.

Les franciscains, semble-t-il, ont pris une place plus importante que les dominicains n'ont pas pu concurrencer, mais tous deux ont continué à bouger durant le XIV^{ème} siècle.

Les effets du contexte historique :

Notons aussi les effets de la croisade de Tunis au temps d'al-Mustansir.

La croisade de Tunis s'acheva par la conclusion d'un traité dont l'un de ses clauses obligea le sultan al-Mustansir à donner aux moines le droit de s'installer en Ifriqiya et l'obligea à reconnaître la liberté de prêcher au profit du christianisme dans les enceintes de leurs lieux de culte. Ce traité n'a fait que consolider la présence des Franciscains et des Dominicains et leur action de prosélytisme et plus tard celles de Raymond Lulle.

En outre, le rapport des forces bascula en faveur des catalano-aragonais au temps de Raymond Lulle :

Le rapport des forces bascula en faveur des catalano-aragonais au détriment des Hafsides à cause de la conjoncture générale en Ifriqiya hafside qu'on a déjà décrite : anarchie et sécessions, guerres contre les zayyanides dits 'Adbdelwadides aussi, intrusions et incursions étrangères etc. Nous constatons surtout les implications de l'aide militaire catalane dont les Hafsides ont bénéficié pendant leurs guerres contre les Adbdelwadides de 1285 à 1332. Le royaume d'Aragon et Majorque leur ont loué des navires de guerre.

Trois lettres de Jacques II (1291-1327) envoyées au Sultan Abû Yahya Abû Bakr (à Bougie : 1312-1318 et à Tunis : 1318-1346), aux amiraux des navires catalans et au consul aragonais à Bougie parlent de cette aide militaire¹³. Elles sont toutes datées du 20 novembre 1315. Nous avons une autre lettre envoyée plus tard datée du 26 mai 1316 et fournissant les mêmes renseignements. Des traités et des lettres jusqu'au XV^{ème} siècle parlent d'un tribut que les hafsides devaient payer afin d'acquitter leur dette¹⁴. Cependant, le sultan hafside ne l'a jamais payé, il l'a ou bien nié ou bien il a usé des détours pour le retarder.

D'autre part, puisque l'état hafside était divisé en ce moment en deux royaumes, celui de Tunis et celui de Bougie, la concurrence entre ces deux a contribué largement à affaiblir leurs positions devant le Royaume d'Aragon. Je cite un exemple : Lorsque Bougiea renouvelé le 7 janvier 1314 le traité du 8 mai 1309, Tunis, pour la contrarier, se précipita à signer le traité du 21 février 1314 qui plaça le Royaume d'Aragon au rang de l'état le plus privilégié¹⁵.

Les effets du climat socio-économique général sur le rapport avec les chrétiens :

Tolérance religieuse et respect des *ahl al-dhimma* au temps des hafside :

Les hafside, au delà de toutes considérations, étaient tolérants vis-à-vis des autres religions. La diversité des commerçants chrétiens et autres marqua l'ambiance dans ses grands ports, en particulier ceux de Tunis et de Bougie. Le pouvoir Hafside a autorisé l'édification des églises dans leurs *fondouks* ou dans le quartier des chrétiens de la milice qui a été mise au service du sultan depuis le règne d'Abû Zakariyya Ier (626/1229-647/1249)¹⁶. Des extraits des *nawazil* d'al-Burzuli et al-Mi'yar d'al-Wansharîssî témoignent de la tolérance des autorités hafside. Le *fiqh* d'ailleurs avait eu généralement des attitudes souples en soulevant des questions relatives à *ahl al-dhimma* (Juifs et chrétiens). Nous soulignons que les chrétiens, et les juifs aussi, étaient libres de pratiquer leurs religions et de construire leurs lieux de culte. On interdisait uniquement les aspects extérieurs des pratiques religieuses, à l'instar de l'utilisation des cloches dans les églises. Al-Wansharîssî a rapporté que les chrétiens d'un *fondouq* ont renouvelé leur église mais ils ont construit un édifice plus haut, le *qâdî* a toléré son existence à condition qu'ils n'utilisent pas la cloche¹⁷. Dans l'une de ses *fatwa* al-Burzulî parla d'un autre aspect, cette-fois social, il rapporta que la plupart des *muftî* ont toléré la prière avec des vêtements déjà utilisés et portés par des chrétiens¹⁸.

Le *fiqh* au Maghreb n'était pas rigide envers *ahl-dhimma* (chrétiens et juifs), les *fatwa* et *nawazil* se sont multipliées et elles ont exposé une multitude de questions en rapport avec les chrétiens, les réponses se distinguèrent généralement par leur souplesse¹⁹.

L'activité commerciale et le renforcement de la présence catalane à Tunis et à Bougie :

Le rôle des activités commerciales était aussi important et même plus important que d'autres. Le commerce entre Barcelone d'un côté et Tunis et Bougie de l'autre a renforcé la présence des commerçants catalans et majorquins depuis au moins le milieu du XIII^e siècle : le premier texte attestant la présence d'un consul catalan à Tunis date de 1253 et à Bougie il date de 1259²⁰, mais les relations commerciales sont certes plus anciennes. La constitution du *Consell de Cent* (Conseil des Cent) à Barcelone entre 1250 et 1259 qui visait à réorganiser les activités du port a contribué au renforcement des relations commerciales avec les ports de Tunis et de Bougie. La fondation des *fondouqs* catalans était tardive par rapport à ceux des villes italiennes et de Marseille mais Barcelone a pu les devancer à partir de la deuxième moitié du VII^e/XIII^e siècle. Contrairement aux autres consuls, seul le consul catalan avait obtenu l'avantage de voir le sultan en personne. C'est un indice qui marque la suprématie du Royaume d'Aragon auquel on ajoute les différents avantages dans les ports hafside tels que les avantages fiscaux²¹.

Les liens commerciaux sont devenus vitaux pour le sultan et les commerçants au point que les intérêts commerciaux passèrent avant les considérations religieuses pour sauvegarder les intérêts commerciaux.

Conclusion :

La conjoncture historique avec toutes ses composantes, l'importance de la personne de Raymond Lulle, le climat de tolérance en Ifriqiya hafside et le jeu d'intérêts ont fait que les hafside et leurs *'ulama* aient choisi la position modérée et souple. Cependant, contrairement aux sphères de l'autorité, la réaction du public était spontanée, plus émotionnelle et plus violente car il n'était pas imprégné par les mêmes facteurs ou soumis aux mêmes contraintes. L'action de prosélytisme de Raymond Lulle se heurta ainsi à la riposte populaire généralement infranchissable. Dans tous les cas, ce prêcheur n'a pas été victime de graves incidents de violence de manière qu'il a pu vivre à Tunis en 1314 durant un an et demi. La population elle-même, semble-il, a pris l'habitude de coexister avec les européens commerçants, mercenaires, *'ulûj* et mêmes prêcheurs.

Ce contact quelque soient sa forme, ses mobiles, son contexte et ses limites ne pouvait que permettre le brassage culturel et la connaissance de l'autre à cette époque.

Notes :

1. Robert BRUNSHVIG, *La Berbérie Orientale sous les Hafside des origines à la fin du XV^e siècle*, T.2 Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient-Adrien Maisonneuve 1940-1947.
2. C'est le hafside Abû Zakariya Ibn abî Ishâq Ibrahim Ibn abî Zakariya Ier Yahya qui s'est séparé à Béjaïa en 684/1285 avec l'aide d' Abul Husayn Ibn Sayyid an-Nâs et l'appui financier des commerçants de Béjaïa. En 712/1312, c'est l'émir hafside Abû Yahya abû Bakr Ibn Abû Zakariya Ibn abî Ishâq qui était le chef de la 2^{ème} sécession aidé par le *hajib* andalous Ibn Gumar. Voir : A. Ibn Khaldûn, *Kitâb al-'Ibar wa diwân al-mubtadâ' wal Khabar fî ayyam al-'arab wal 'jam wal barbar wa man 'âsarahom min dhawi al-soltân al-akbar*, vol.7, Bayrût : Dâr al-kitâb al-lubnâni, p.699-700, 736-737 ; R. Brunshvig, *La Berbérie Orientale...* op.cit., p.102-135 ; Sâlih B'îzîg, *Bijâya fi al-'ahd al-hafsî : dirâsa iqtisadiyya wa ijtimâ'iyya*, Tunis : Faculté des Sciences Humaines et Sociales 2006, p. 69-72.
3. Sâlih B'îzîg, *Bijâya fi al-'ahd al-hafsî...* op.cit, p. 79-80 , 85-86.
4. R. Brunshvig, *La Berbérie Orientale...*, t.1, p.75-77.
5. Ibid., p.93-94.
6. Ibid., p. 73-76.
7. Abû 'Umrane, al-Shayyikh, « al-faylasûf Raymond Lulle fî Bijâya en 1307 », revue *al-Asâla*, n°19, Alger 1974, p.150.
8. Raymond Lulle, *L'ami et l'aimé*, traduit du catalan par Marius André, bois gravés de Maurice Brocas, Paris : les éditions G.Grès et Cie, 1921 ; du même, *Le livre du gentil et les trois sages* , traduction d'Armand Llinarès, éd. Cerf, 1993 ; Abû 'Umrane, al-Shayyikh, *Ibid.*, p.150; Sala-Moulins, Louis, "Lulle (Raymond) 1233-env.1316", in *Encyclopédia Universalis*, corpus 13, Paris 2002, p.889-890 ; Antoni Bonner, *L'art i la lògica de Ramon Llull*, Publisher Publicacions I Edicions de La Universitat de Barcelona, 2012.
9. C'est expliqué dans son livre *Ars magna*, voir l'article d' André Morazzani, Raymond Lulle, le Docteur illuminé, [en ligne] , Dans Bulletin de l'Association Guillaume Budé, Année 1963, p.196-197. URL : https://www.persee.fr/doc/bude_0004-5527_1963_num_1_2_4030.
10. Abû 'Umrane, al-Shayyikh, al-faylasûf Raymond Lulle..., op.cit., p.150-151.
11. Ibid., p.150-151.
12. L. Sala-Moulins, Lulle (Raymond)..., op.cit., p.889 ; Abû 'Umrane, al-Shayyikh, al-faylasûf Raymond Lulle..., op.cit., p.150.
13. A. Masia de Ros, *La Corona de Aragon y los estados del Norte de Africa*. Politica de Jaime II y Alfonso IV en Egipto, Ifriquia y Tremcen, Barcelona-Instituto Espanol de Estudios Mediterrane, 1951, doc 139, 140, 141, p.426-429.
14. A propos de cette dette, citons des documents relatifs à la période des visites de Raymond Lulle :
De Mas Latrie, éditeur, *Traité de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les arabes de l'Afrique septentrionale au moyen âge*, Paris : H. Plon, 1866, p.304 ; A. Masia de Ros., *La Corona de Aragon...*, op.cit, doc.133, p.418-420, doc.134 bis, p.422, do. 135, p.422-423, doc.137, p.424-425, doc 139, p.426-428, doc.140, p. 428, doc.141, p.439, doc.142, p.429-431 ; De capmany y Montpalau, éditeurs, *Memorias historicas sobre la marina, comercio y Tunis la antigua ciudad de Barcelona*, 3 volumes, Barcelone-Imp. Juvenil, 1961-1963, vol.II, doc.94, p.136.
15. Masia de Ros, A., *La Corona de Aragon...*, op.cit, doc.133, p.418-420 ; De capmany , *Memorias...*, op.cit., vol.II, doc.88, p. 126.
16. Des milices chrétiennes catalanes et majorquines ont été constituées au temps d'Abû Zakariyya Ier (626/1229-647/1249) qui a demandé des soldats mercenaires pour les mettre à son service.

Dufourcq Ch.E., *L'Espagne Catalane et le Maghrib de la bataille de Las Navas de Tolosa (1212) à l'avènement du Sultan mérinide Abul Hasan (1331)*, PUF 1966, p.501-502.

17. Al-Wansharîsî, Ahmad, *al-Mi'yâr al-mu'arrab wal-jâmiu' al-mughrib 'an fatâwa 'ulamâ Ifriqiya wal Maghrib*, 13 vol., Bayrût-Dâr al-Gharb al-islâmî, 1981, vol.I, p.482.

18. al-Burzulî, *fatâwa*, 7 vol., Bayrût-Dar al-Gharb al-islâmî 2002, vol. I, p.280.

19. Plusieurs fatwâ ont posé des questions relatives à ahl al-dhimma, je cite comme exemple : al-Burzulî, *fatâwa*., vol.I, p.280, vol.II, p.14, 18, 22, 44, 43, 293 et 370, vol.III, p.46, vol.IV, p.37, 108, vol.VI, p.148, 184, 232, 271.

20. De Mas Latrie, *Traité de paix et de commerce...op.cit., Supplément*, A.C.A, Rég.f., p.34 ; Dufourcq Ch.E., « Les consulats catalans de Tunis et Bougie au temps de Jacques le conquérant », *Anuario de Estudios Medievales*, Barcelona, 1966, p.470.

21. Certaines clauses dans les traités indiquent la réduction des taxes que les commerçants catalans devaient payer, voir par exemple les traités de 1309 et celui de 1314 avec Bougie, De Capmany, *Memorias...op.cit.*, t.II, doc.88, p.126, t. IV, p.39 ; Masia de Ros, *La Corona de Aragon...*, *op.cit.*, doc.124, p.404-406, doc.133, p.418-420.